

DEPOT LEGAL  
N° 223  
1881

Jeudi 24 Septembre 1881

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

Le N° 5 Cent

DU RHONE  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

### INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale... 3 fr.  
Reclames... 1 fr.  
Annonces anglaises... 5 fr.  
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS  
Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

### ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.  
Autres départements... 7 fr. 14 fr.  
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.  
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
Quai de l'Hôpital, 18.

### BOURSE DE PARIS

21 Septembre 1881

100 français	84 85	Crédit mobilier	767 50
100 amortissable	85 00	Crédit Lyonnais	955
100 nouveau	85 00	Mobilier espagnol	905
100 français	116 65	Union générale	1850
100 5 0/0	89 75	Foncière lyonnaise	765 50
100 6 0/0	89 75	Autrichiens	765 50
100 5 0/0	89 75	Lombards	337 50
100 5 0/0	89 75	Sarragosse	557 50
100 5 0/0	89 75	Nord-Espagne	616 25
100 5 0/0	89 75	Transatlantique	1905
100 5 0/0	89 75	Suez	99 1/16
100 5 0/0	89 75	Consolidés à Londres	99 1/16
100 5 0/0	89 75	Panama	1210

### LES RADICAUX ORLÉANISTES

Deux augures, dont l'un corrige souvent les débâcles de l'autre, instruisaient hier matin la démocratie lyonnaise de la portée et des conséquences de l'événement qui vient de se produire aux Etats-Unis. Sûrement, l'augure du Progrès dormait ou rêvait la plume à la main. Quant à l'augure du Réveil, il s'est dispensé d'improviser un jugement quelconque; il a dépecé l'article de Moncère du Courrier de Lyon, sur le même sujet, et en a recousu les lambeaux avec la dextérité d'un publiciste passé sans interruption de l'école des bons pères dans le journalisme.

Rien de plus amusant ni de plus enfantin que le raisonnement de ce démocrate-radical, du bas des principes du sieur Bonnet-Duverdier et de M. Portalis, revendiquant la direction politique effective pour les assemblées élues et repoussant la doctrine d'un président respectable, pouvant tout, même violer la loi, comme le démocrate M. Portalis, dans ses Deux-Républiques.

Après avoir indiqué que la mort de M. Garfield livre le pouvoir au vice-président, M. Arthur, créature de l'ancien président, général Grant, homme aux vues étroites et parti pour la politique d'aventures, le Réveil dit:

On ne saurait sans présomption escompter l'avenir. Pourant on peut prévoir que la lutte s'engagera entre le président et le congrès. La politique personnelle de M. Arthur sera le mépris des majorités, la négation du régime parlementaire. Lutte grosse de conséquences et de périls.

Et continuant sur le même ton, « les Américains, dit le Réveil, vont apprendre combien est dangereux de déposer entre les mains d'un seul homme l'avenir d'une grande patrie. »

Il faut lire encore: La France, qui porte le deuil de sa sœur et qui lui envoie un rameau d'olivier à travers l'Océan, trouve

dans ce douloureux événement un salutaire exemple. La seule représentation vraie de la nation c'est l'Assemblée: c'est en elle que réside le pouvoir; elle ne doit pas abdiquer son autorité entre les mains d'un fonctionnaire, fut-il le premier. Quant à subir la tyrannie d'un président, autant vaudrait supprimer la présidence même. Notre Constitution sur ce point est formelle. Nous n'avons point follement engagé l'avenir. Notre président n'est que le mandataire de l'Assemblée, comme l'Assemblée n'est que le mandataire du peuple. Il n'y a qu'un maître, le pays.

Vous voyez si le Réveil est un radical socialiste accommodant.

M. Tony Loup ne se distingue que par le style, des opportunistes, des parlementaires, c'est-à-dire des orléanistes comme il les appelle en son dialecte. Comme la démocratie de la rive gauche croit en lui, la voilà convaincue, je pense, que l'Assemblée nationale constituante n'engagera pas follement l'avenir, le 25 février 1875 et que la constitution qu'elle nous fit est la constitution par excellence.

C'était bien la peine de tant se battre les flancs il y a un mois pour en obtenir la révision!

Mais peut-être le Réveil connaît-il autant la politique française que la politique américaine. Nous en doutons un peu.

L. BARTHENS.

### La Révision de la Constitution

Si la révision de la Constitution est décidée, il faudra réunir le congrès pour procéder à cette opération constitutionnelle. On appliquera pour la première fois à cette occasion l'article 3 de la loi du 22 juillet 1879 sur les sièges des pouvoirs publics. Cet article est ainsi conçu:

« Dans le cas où, conformément aux articles 7 et 8 de la loi du 25 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics, il y aura lieu à la réunion de l'Assemblée nationale, elle siégera à Versailles, dans la salle actuelle de la Chambre des députés. »

Il faudra donc que députés et sénateurs aillent siéger dans ce Versailles qu'ils ont quitté le 2 août 1879.

Un point intéressant de droit parlementaire est soulevé par cette question de la révision de la Constitution. On sait qu'aux termes de l'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, les Chambres ont « le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément, soit sur la demande du président de la République, de déclarer qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles. »

Ce n'est que quand ces délibérations ont été prises que la réunion du congrès peut avoir lieu. La question, dans le cas présent, est de savoir si l'ini-

tiative de la révision viendra du gouvernement ou des Chambres.

Si elle vient du gouvernement, c'est-à-dire si le nouveau cabinet qui s'installera à la rentrée, met la révision dans son programme, la demande du président de la République devra être faite simultanément aux deux Chambres. La Constitution est muette, en effet, sur la question de priorité et de procédure révisionniste en général.

Mais il n'en est pas de même dans le cas où l'initiative vient des membres des Chambres. Dans ce cas, la motion de révision votée par une Chambre n'est pas transmise à l'autre comme un projet de loi; c'est-à-dire que la Chambre qui ne s'est pas encore prononcée sur la révision n'est pas tenue nécessairement de se prononcer même après la transmission de la motion votée par l'autre.

La question a été réglée lors du dernier congrès, dans lequel a été décidé le retour à Paris.

Ainsi à supposer que dans les circonstances actuelles la Chambre des députés vote d'elle-même une motion tendant à la révision, le président de la Chambre transmettra cette motion au Sénat à titre de simple information et pour mettre le Sénat « à même de prendre telles mesures qu'il jugera convenables. » C'est la formule consacrée.

Le Sénat ne pourra, à son tour, délibérer sur la révision que s'il est saisi d'une motion en ce sens par l'un de ses membres. Si, par impossible, aucun sénateur ne prenait cette initiative, le Sénat ne pourrait pas statuer à l'exemple de la Chambre. Mais cette hypothèse, que nous indiquons à titre de curiosité, ne se réalisera certainement pas, et nous avons la certitude qu'au cas où les choses se passeraient dans les conditions précitées, il se trouverait non-seulement un, mais plusieurs sénateurs républicains pour déposer une demande de révision de la Constitution.

Nous n'avons dû rester examiné l'ensemble de ces dernières suppositions que pour donner un aperçu complet de la question, car il est probable que c'est par le gouvernement, c'est-à-dire par le ministère qui sortira des premiers débats de la Chambre, que la question de révision sera posée.

### TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 21 septembre.

LE DOYEN DE LA CHAMBRE  
A la rentrée du Parlement, le docteur Chavoix, qui vient de mourir, devait être le président d'âge, de la nouvelle Chambre; le plus âgé après lui, est M. Bel, député de la Savoie. C'est donc à M.

Bel, qu'écherra cet honneur le jour de la première séance.

En l'absence de M. Bel, ce serait M. Pierre Blanc, autre député de la Savoie, né également en 1806, qui présiderait.

MM. Bel et Pierre Blanc sont les deux membres les plus âgés de la nouvelle Chambre. Après eux viennent M. Bertholon, député de la Loire, né en 1803, et M. Desmousters, député du Nord, né en 1810.

### RÉUNION DE L'EXTRÊME GAUCHE

Une réunion de l'extrême gauche doit avoir lieu vendredi prochain, dans un des bureaux de la Chambre.

Différentes questions sont à l'ordre du jour, notamment la situation ministérielle et les opérations en Afrique.

On s'attend à une discussion très animée.

### LA LOI SUR LES RÉCIDIVISTES

Le projet de loi visant les récidivistes vient d'être envoyé au président de la République.

Ce projet sera soumis aux Chambres, au début de la session.

### LA MORT DU PRÉSIDENT GARFIELD

Paris, 21 septembre. — A la nouvelle de la mort de M. Garfield, M. le président de la République s'est empressé d'adresser un télégramme de condoléance à Mme Garfield.

Le congrès international des électriciens était convoqué en assemblée plénière, hier, au palais de l'Industrie, sous la présidence du ministre des postes et des télégraphes.

M. Barthélemy Saint-Hilaire assistait à la séance.

En prenant place au bureau, M. Cochery a prononcé les paroles suivantes:

« Messieurs, un grand deuil a frappé une nation amie. La nouvelle de la mort du président Garfield vient de nous être apportée. Je vous propose de lever la séance; nous donnerons ainsi le témoignage unanime de notre profonde sympathie pour la grande nation des Etats-Unis. »

« En vous faisant cette proposition, je crois être l'interprète des sentiments de l'assemblée entière. » (Mouvements unanimes d'approbation.)

Londres, 21 septembre. — En apprenant la mort du président Garfield, la reine d'Angleterre a adressé à M. Lowell, ministre des Etats-Unis à Londres, la dépêche suivante:

« C'est avec une profonde douleur que nous avons appris, moi et mes enfants, la nouvelle, triste quoiqu'elle ne fût pas inattendue, du terme fatal des souffrances endurées par le président. »

« Cette perte est un grand malheur. »

Le prince et la princesse de Galles ont, de leur côté, adressé leurs compliments de condoléance à Mme Garfield.

La mort de M. Garfield aura probablement pour résultat de rendre plus facile le marché monétaire américain, en enlevant les obstacles qui empêchent des quantités considérables d'or d'être dégagées.

Dublin, 21 septembre. — La Land League s'est réunie aujourd'hui; 1,300 livres ont été recueillies pendant la semaine qui vient de s'écouler.

L'Assemblée a voté des compliments de condoléance à Mme Garfield.

La mort du président des Etats-Unis a produit une grande impression en Irlande.

### FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 65

### Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

#### LE CHANTAGE

Mais vous êtes aussi, je le sais, une brave et digne femme, et vous avez bon cœur.

La vicomtesse, dont la timidité n'est pas le défaut, paraissait absolument déconcertée.

— Ah ça!... balbutia-t-elle, où voulez-vous en venir?

— A ceci, ma mère Clotilde, qu'on peut, n'est-ce pas, sans courir le moindre risque, vous confier un secret d'où dépendent l'honneur et peut-être la vie de plusieurs personnes?

— Beaucoup plus émue encore qu'elle ne le semblait, Mme de Bois-d'Ardon se leva.

— Je vous remercie, Gontran, répondit-elle simplement, vous m'avez bien jugé.

Mais André, qui comprenait enfin les intentions de M. de Breuhl, s'avança tout à coup:

Puis, se retournant vers Mme de Bois-d'Ardon: — Dites-moi le reste... fit-il. Je parlerai après.

— Oh! le reste, commença la jeune femme, est bien peu de chose, et c'est de Modeste que je le tiens.

Vous étiez à peine sorti de l'hôtel de Mussidan, que M. de Clinchan est arrivé...

— Clinchan!... un vieux maniaque, n'est-ce pas, qui est l'ami intime du comte?

— Précisément. Ils ont eu ensemble une... comment dire? une altercation si terrible, qu'à la fin M. de Clinchan s'est trouvé mal, qu'il a fallu l'inonder d'eau de mélisse, et qu'à grand-peine il a pu regagner sa voiture au bras d'un domestique.

— Ah! c'est déjà un indice, cela.

— Attendez... Le Clinchan parti, Octave et sa femme ont eu une discussion de la dernière violence.

Vous connaissez mon cher cousin. Les éclats de sa voix faisaient trembler la maison.

C'est pendant cette scène que Sabine est arrivée moirante dans sa chambre.

Modeste croit qu'elle aura entendu quelque chose. Il n'était pas un mot de ce récit qui ne fortifiait un des soupçons de M. de Breuhl.

— Pardonnez-moi mes injustes reproches, mon bon Gontran, dit-elle. Maintenant je suis de votre avis. Oui, il y a quelque chose.

— Et quelque chose qui doit être pour notre ami André un obstacle de plus.

— Oh!... demanda la jeune peintre, pourquoi cela?

— Je ne sais. Ce n'est qu'un pressentiment, je n'ai pas de preuves, et pourtant je ne doute pas.

Or, notez bien ceci, ajouta-t-il d'un ton menaçant, j'ai pu, sur les prières d'une jeune fille sublime, me retirer devant vous... je ne veux pas avoir ouvert le champ aux prétentions d'un autre.

Mlle de Mussidan ne pouvant être ma femme... il faut qu'elle soit la vôtre.

— Oui, murmura la vicomtesse; mais comment deviner ce qui s'est passé?

— Nous le découvrirons, ma chère Clotilde... si vous êtes pour nous, si vous consentez à nous aider.

Il n'est pas de femme, jeune ou vieille, que n'enchantent la perspective d'avoir à s'occuper d'un mariage.

Mme de Bois-d'Ardon fut ravie à la seule idée d'avoir à servir une passion si noble et si pure, et dont les commencements étaient si romantiques.

Notre ami André va lui écrire pour lui demander une explication, et si demain elle va mieux, comme il faut l'espérer, vous lui remettrez la lettre.

La proposition était... vive, la commission étrange; mais c'est certes ce dont se préoccupait le moins la vicomtesse.

— Mauvais moyen! fit-elle d'un petit air capable qui lui seyait à merveille, très-mauvais moyen!

— Vous croyez?

— J'en suis sûre. Au surplus, M. André nous écoute; qu'il juge.

André écoutait en effet.

Il avait pu paraître brisé par la violence de ses sensations, mais il n'était pas de ceux qui abandonnent leur libre arbitre, et qui, aux moments décisifs, s'abandonnent aux inspirations d'autrui.

Interpellé par Mme de Bois-d'Ardon, il s'avança.

— Je pense, répondit-il, que madame a raison. Apprendre brusquement à Mlle de Mussidan que nous avons disposé d'un secret qui est le sien plus que le nôtre, serait une imprudence.

La vicomtesse approuva du geste.

— Il est un expédient plus simple et plus sûr, continua le peintre.

Si demain matin, madame la vicomtesse veut bien prier Modeste de se trouver à midi au coin de la rue de l'avenue de Malignon, elle m'y trouvera, j'y serai, et j'aurai par elle les renseignements les plus précis.

— A la bonne heure!... déclara Mme de Bois-d'Ardon, voilà qui est sage!... Demain, monsieur André, de bon matin, je serai chez Octave et vos intentions seront fidèlement remplies...

Elle s'arrêta court et laissa échapper un petit cri de joie femme effrayée. Son regard venait de tomber sur la pendule qui marquait minuit moins vingt minutes.

— Ah!... Seigneur!... s'écria-t-elle, en se dressant brusquement, et moi qui vais à l'ambassade d'Autriche et qui ne suis pas habillée!...

New-York, 21 septembre. — Le président Arthur est arrivé à midi à Elberon, où tous les ministres et grands dignitaires étaient réunis.

Tous les journaux sont unanimes à exprimer leur douleur. Les journaux du Sud disent qu'une douleur commune réunit enfin le Nord et le Sud.

L'autopsie de M. Garfield a été faite hier ; son corps sera transporté aujourd'hui à Washington.

Washington, 21 septembre. — Le gouverneur de l'Alabama a publié une proclamation faisant allusion à la touchante carrière de M. Garfield, exprimant les regrets unanimes que cause sa mort, et invitant le peuple de l'Alabama à donner un témoignage public des sentiments que lui a causés le dévouement fatal de ce crime monstrueux.

Il ordonne de couvrir les murs du Capitole de draperies de deuil pendant trente jours.

Les affaires ont été suspendues hier en signe de deuil.

Lont branch, 21 septembre. — Le docteur Bliss attribue la mort de M. Garfield à une névralgie du cœur, causée par la formation d'un grumeau de sang dans le voisinage du cœur empêchant ainsi la libre circulation du sang.

New-York, 21 septembre. — Aujourd'hui, le vice-président Arthur Chester a prêté serment, dans sa demeure à New-York, comme successeur de M. Garfield à la présidence des Etats-Unis. En vertu de la Constitution, le président entre immédiatement en fonctions.

Le deuil est profond et universel dans le pays. Cinquante millions de citoyens entourent de leurs regrets le cercueil de M. Garfield.

## EN AFRIQUE

Paris, 21 septembre. — Le ministre de la guerre a reçu un rapport du général Colonieu, daté de Mecheria, le 6 septembre courant.

Ce rapport donne des détails très précis sur l'avancement des travaux d'installation à Mecheria.

Les murs d'enceinte de campagne sont à peu près terminés.

Au point de vue de l'approvisionnement de l'eau :

2 bassins avaient été dragués.  
2 — agrandis.  
2 — construits.

La réserve d'eau est de 200 mètres cubes. Le débit des sources excède de cinquante mètres cubes la consommation journalière.

Des auges en pierre ont été installées pour permettre aux hommes de puiser de l'eau toujours propre.

Les anciennes sources qui avaient été comblées soit par le vent, soit par les Arabes, ont été déblayées. Leur débit augmentera d'autant les ressources actuelles.

De nombreuses ruines provenant des anciens Ksours ont été trouvées dans les environs.

Elles ont fourni des pierres de taille en grande quantité.

On trouve sur la place de la chaux excellente.

Ces matériaux ont servi aux hommes pour élever des abris en maçonnerie.

L'ambulance, également en maçonnerie, est terminée quant au gros œuvre.

Toutes les denrées et les munitions ont été mises à l'abri de la pluie.

L'état sanitaire continue à être excellent.

Oran, 21 septembre. — Le général commandant la division d'Oran vient de prévenir le gouverneur général que l'amel d'Oredja a demandé au général commandant la subdivision de Tlemcen d'autoriser, par considération pour lui, le chef de la Zouaia de Kerzog à récolter des ziaras chez les Humian Chafaa.

En raison de l'attitude particulièrement amicale que l'amel actuel a toujours eue vis-à-vis de nous, il est probable que cette autorisation lui sera accordée.

Marseille, 21 septembre. — On sait qu'il va être procédé à l'envoi en Tunisie de la 7<sup>e</sup> brigade de renfort dont nous avons les premiers annoncé la formation.

Cette brigade comprendra 7 bataillons d'infanterie et un régiment de hussards, probablement le 6<sup>e</sup>.

Deux bataillons de cette brigade sont arrivés aujourd'hui à Marseille pour être embarqués le même jour ; ils appartiennent aux 2<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> de ligne.

Toulon, 21 septembre. — La flotte de transport va subir une modification : l'Algésiras, l'Intrépide et la Dryade seraient désarmés.

Le service du transport des troupes en Algérie et Tunisie serait assuré par le Tarn, la Corréze, l'Aveyron et un grand transport de Cochinchine, l'Annamite, très probablement.

Paris, 21 septembre. — On assure que le général Farre ayant demandé cinquante hommes de bonne volonté au commandant du bataillon mobile de gendarmerie, pour se rendre en Afrique, cent hommes et un certain nombre d'officiers se seraient présentés, se déclarant tout prêts à partir.

Londres, 21 septembre. — Les journaux anglais assurent que la Porte est sur le point d'envoyer un nouveau corps de 6,000 hommes à Tripoli.

Ces jours derniers, un régiment cantonné à Prevesa, et qui devait partir pour Beyrouth, a vu brusquement changer sa destination. Il a été embarqué en toute hâte et envoyé à Tripoli avec des compagnies du génie et d'énormes quantités de munitions.

Et cependant l'extension du brigandage en Macédoine et la révolte de l'Albanie, qui n'a jamais été réduite, exigeraient l'envoi de troupes fraîches au lieu de les détourner pour créer des difficultés aux nations occidentales, soit en Egypte, soit en Tunisie.

Le banquet de la colonie italienne

Hier soir a eu lieu le banquet offert par la colonie italienne aux représentants venus en France pour la conclusion du traité de commerce franco-italien.

La colonie italienne était représentée par une cinquantaine de ses membres.

Le baron Marochetti, chargé d'affaires, a porté un toast à la République française et au roi d'Italie. Le correspondant du Capitain Fracassa, M. Gentili, a pris ensuite la parole pour présenter les hommages de la colonie aux négociateurs.

M. Simonelli, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Agriculture et du commerce, après avoir remercié l'orateur, a dit que les traités ne se faisaient que par une série de concessions mutuelles et qu'il était tout disposé, de par son mandat, à en faire pour le compte de l'Italie. « Je suis sûr, a-t-il ajouté, de la bonne réussite du traité. »

Nous avons remarqué parmi les assistants : MM. le comte Caprara, de Bojani, le duc Gualtieri, premier secrétaire de l'ambassade d'Italie ; le comte Fossato, Bollato, attaché d'ambassade ; Henri Casella, le baron Lanzarotti, le sculpteur ; Mouzilli, secrétaire de la rédaction du ministère du commerce ; Penso, Ragueni, etc., etc.

Tentative de déraillement

On télégraphie de Vannes qu'une tentative de déraillement a eu lieu sur la ligne du chemin de fer en construction d'Auray à Quiberon, près de la gare de Ploërmel.

Le mécanicien a pu heureusement arrêter à temps sa locomotive et éviter un accident.

Petites nouvelles

M. Camescasse, préfet de police, député du Finistère, est parti hier soir pour Brest.

A la suite d'un vote du conseil municipal, M. Deroisin, maire de Versailles, et ses adjoints ont retiré leur démission.

On télégraphie de Cette que le comptable de la succursale de la Société Générale vient de prendre la fuite en emportant 110,000 fr.

Mouvement dans l'armée

Nous croyons savoir qu'à la suite des dernières grandes manœuvres de cavalerie il va être fait une promotion d'officiers généraux.

Deux généraux de brigade seront promus au grade de général de division, entre autres le général de Kerhué.

Le traité franco-anglais

Si nous en croyons les journaux anglais, les négociations qui se poursuivent pour la conclusion du traité de commerce anglo-français seraient en très bonne voie. A en juger par la tournure que semblent prendre à l'heure présente les négociations, nous croyons savoir au contraire, dit le Temps que les exigences du gouvernement anglais sont sans cesse renaissantes.

Ainsi, nous voyons poindre de nouvelles difficultés en ce qui concerne la marine marchande et notamment les surtaxes d'entrepôt dont les négociateurs anglais sont, croyons-nous, chargés de demander la suppression.

On nous assure en outre que ces difficultés s'étendent même à notre législation intérieure sur les brevets d'invention, les vérifications en douane et les expertises.

Il est à espérer que, grâce à une meilleure entente de la situation et à l'esprit de conciliation des négociateurs anglais, ces difficultés quelques peu inattendues ne tarderont pas à être aplanies.

Les élections à la Martinique

D'après une dépêche datée de Saint-Pierre de la Martinique et communiquée au journal le Héraut, par un négociant de cette ville, M. Hurard, candidat républicain a été élu député.

Les Alfatiens de Saïda

Il se confirme que les négociations engagées entre la France et l'Espagne, au sujet des alfatiens de Saïda sont terminées. Il ne reste plus à régler que des questions de détail.

Les bases adoptées sont à peu près ce que nous ayons dit ; les colons survivants et les familles des victimes de Bou-Amema recevront une indemnité pécuniaire ; mais, d'autre part, les Français lésés dans leurs intérêts ou leurs personnes, lors de la guerre carliste et des événements de Cuba, auront droit à un dédommagement.

C'est sur ces bases que l'accord s'est fait entre les deux puissances.

On va maintenant s'occuper de rédiger le projet de convention qui sera soumis aux Chambres des deux pays.

Banquet de la colonie italienne

Hier soir a eu lieu le banquet offert par la colonie italienne aux représentants venus en France pour la conclusion du traité de commerce franco-italien.

La colonie italienne était représentée par une cinquantaine de ses membres.

Le baron Marochetti, chargé d'affaires, a porté un toast à la République française et au roi d'Italie. Le correspondant du Capitain Fracassa, M. Gentili, a pris ensuite la parole pour présenter les hommages de la colonie aux négociateurs.

M. Simonelli, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Agriculture et du commerce, après avoir remercié l'orateur, a dit que les traités ne se faisaient que par une série de concessions mutuelles et qu'il était tout disposé, de par son mandat, à en faire pour le compte de l'Italie. « Je suis sûr, a-t-il ajouté, de la bonne réussite du traité. »

Nous avons remarqué parmi les assistants : MM. le comte Caprara, de Bojani, le duc Gualtieri, premier secrétaire de l'ambassade d'Italie ; le comte Fossato, Bollato, attaché d'ambassade ; Henri Casella, le baron Lanzarotti, le sculpteur ; Mouzilli, secrétaire de la rédaction du ministère du commerce ; Penso, Ragueni, etc., etc.

Tentative de déraillement

On télégraphie de Vannes qu'une tentative de déraillement a eu lieu sur la ligne du chemin de fer en construction d'Auray à Quiberon, près de la gare de Ploërmel.

Le mécanicien a pu heureusement arrêter à temps sa locomotive et éviter un accident.

Petites nouvelles

M. Camescasse, préfet de police, député du Finistère, est parti hier soir pour Brest.

A la suite d'un vote du conseil municipal, M. Deroisin, maire de Versailles, et ses adjoints ont retiré leur démission.

On télégraphie de Cette que le comptable de la succursale de la Société Générale vient de prendre la fuite en emportant 110,000 fr.

Etranger

Suisse

Association anti-allemande

Genève, 21 septembre. — Il vient de se constituer à Genève une association sous la dénomination de « Winterthurhandwerksburschvorwertzgrupp ».

Notre groupe, écrit son secrétaire Lischbeck, composé de citoyens genevois, a pour but de lutter contre la progression constante de l'élément allemand dans la direction et l'exécution de notre vie politique. Nous estimons que la famille genevoise est assez intelligente pour ne pas se laisser leurrer par des gens qui n'ont ni nos idées, ni nos goûts, et qu'elle compte suffisamment de capacités pour pouvoir composer elle-même ses mandataires. »

Espagne

L'ouverture des Cortés

Madrid, 21 septembre. — L'ouverture des Cortés a eu lieu hier.

Le passage du discours relatif à la question financière dit que le gouvernement soumettra avec le budget général, des projets de loi tenant à modifier l'organisation économique, administrative, à augmenter les recettes, et tendant à l'unification des dettes amortissables à un taux fixe.

André chancelait, et M. de Breulh fut obligé de le soutenir jusqu'à un banc, sur lequel il tomba mourant.

Ils ne se doutaient pas qu'ils étaient observés.

A vingt pas du banc, deux hommes, B. Mascarot et le beau Florestan, épiaient tous leurs mouvements.

Tiré de sa trompeuse sécurité par le billet trop laconique de Florestan, l'honorable placeur, en sortant de chez lui, s'était emparé sans façon du coupé du docteur Hortebize.

Le cheval, un trotteur de premier ordre, n'avait pas mis un quart d'heure à franchir la distance assez considérable qui sépare la rue Montorgueil du faubourg Saint-Honoré.

Cependant l'anxiété de B. Mascarot était si pressante, que dix fois le long de la route, et bien que la voiture brûlât le pavé, il se pencha hors de la portière, pour crier au cocher :

— Nous ne marchons pas.

C'est devant l'établissement du père Canon, ce protecteur éclairé du cor de chasse, que le placeur se fit arrêter.

Fait surprenant ! C'était l'heure de l'absinthe, et cependant Florestan n'était pas chez le marchand de vin.

Il va venir, répondit on.

Mais B. Mascarot, incapable de supporter une plus longue incertitude, l'envoya chercher à l'hôtel de Mussidan, et l'accourut.

Lorsque le beau domestique l'eut informé de la crise heureuse qui était survenue, et qui, très probablement, assurait le salut de Sabine, alors seulement le placeur respira.

Depuis un moment il se demandait si le patient et fragile édifice de vingt années d'intrigues n'était pas brisé en mille pièces.

Par exemple, il fronça le sourcil lorsque Florestan le mit au fait des entrevues quotidiennes de Modeste

## Allemagne

Berlin, 21 septembre. — Le manifeste électoral des libéraux-nationaux est accueilli avec un égal mélange de critique et de faveur à droite et à gauche par les dissidents, les progressistes et les conservateurs-libéraux, qui y ont vu, chacun de leur côté, l'espoir d'une entente possible avec ce parti.

Le mouvement d'émigration

On assure que le ministre de l'Intérieur de la Prusse prépare une loi destinée à réglementer, c'est-à-dire à combattre le mouvement d'émigration qui s'accroît de plus en plus et qui a enlevé à l'Allemagne 150,000 habitants dans les six premiers mois de l'année courante.

## LA SITUATION EN EGYPTE

Londres, 21 septembre.

On télégraphie du Caire au Times que la date du départ des troupes pour l'intérieur n'est pas encore fixée.

Parlant de la situation de l'Egypte, le même journal dit que les chefs des troupes se rendent bien compte des grandes difficultés actuelles.

Une occupation anglo-française est possible, et sachant cela, ils pourraient en profiter pour poser de nouvelles exigences. Il est cependant à peu près certain qu'une pareille démarche serait suivie de mesures énergiques, quoique l'occupation anglo-française soit hors de question.

L'Angleterre est résolue à ne pas tolérer l'anarchie en Egypte, où elle a des intérêts vitaux ; c'est un fait qui devrait être franchement reconnu partout.

L'idée d'une commission militaire mixte persiste dans les journaux français ; mais il n'est guère probable que l'on suive, dans la solution des difficultés actuelles, le système de contrôle qui a prévalu jusqu'à présent.

Nous devons espérer une solution plus rapide, et la France se joindra à cet espoir.

Quoique nous soyons heureux de penser que les deux cabinets sont d'accord sur la question égyptienne, c'est de Londres plutôt que de Paris qu'il devra venir et que viendra l'initiative.

## DÉPARTEMENTS

(SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHON »)

### LOIRE

Banquet démocratique

Saint-Etienne, 21 septembre. — Le grand cercle républicain-démocratique, rue St-Denis, offrira samedi, à 8 h. et 1/2 du soir, à M. César Bertholon, membre du cercle, un banquet pour fêter sa réélection.

Conférences socialistes

M. Benoit Malon est depuis deux jours à Saint-Etienne où il doit donner, ainsi que nous l'avons annoncé, une grande conférence au cours de laquelle il traitera la question du socialisme.

Nous apprenons aujourd'hui que M. Jules Vallès est également attendu à Saint-Etienne où il donnera son tour une conférence sur le même sujet.

L'exposition horticole

Nous rappelons au public que c'est demain jeudi 22, que s'ouvre l'exposition horticole au Palais-des-Arts.

Cette exposition promet d'être très brillante et nous engageons vivement nos lecteurs à la visiter.

Un grand banquet par souscription aura lieu vendredi soir, au restaurant Dananher, place de l'Hôtel-de-Ville, après la clôture des opérations du jury.

Le même jour, dans l'enceinte de l'exposition, un grand concert sera donné par la musique de la colonie agricole de Saint-Genest-Lerpt.

Quelques journaux ayant annoncé que les musées seraient fermés pendant l'Exposition, le maire de Saint-Etienne fait publier un avis informant le public que les musées seront ouverts comme d'habitude et de plus, le vendredi et le samedi. La bibliothèque seule sera fermée.

Rixe sanglante

On a arrêté aujourd'hui le nommé André Rival, âgé de 20 ans, ouvrier mineur, demeurant place Poulignais, reconnu pour être l'auteur des blessures faites au sieur Faye dans la nuit de dimanche lundi.

Aussitôt, d'un geste coquet, elle ramena son grand cachemire sur ses épaules et s'élança dehors en criant :

— A demain, Gontran, je m'arrêterai chez vous en allant au bois.

Ce fut si prestement fait, que M. de Breulh n'eut le temps ni de sonner pour qu'on l'éclairât, ni de la reconduire. Il sortit, elle était déjà loin.

Plus tranquilles désormais, André et M. de Breulh restèrent longtemps encore à causer au coin du feu, expansifs comme des gens qui, ayant souffert ensemble, poursuivent un but commun.

Au matin, ils ne se connaissaient pas. Lorsqu'ils se séparèrent, ils étaient comme deux vieux amis dont l'affection, basée sur une estime inébranlable, ne compte plus les services reçus ou rendus.

M. de Breulh avait offert à André de le faire conduire en voiture, mais le jeune peintre refusa, demandant seulement une coiffure et un paletot, qu'il passa sur sa blouse blanche.

— Demain, murmura-t-il en se retirant, demain Modeste me donnera des détails infinis... Pourvu toutefois que cette jeune femme si excellente et si légère ne m'oublie pas.

Mais Mme de Bois-d'Ardon — ainsi qu'elle se plaît à l'affirmer — sait être sérieuse à l'occasion. En rentrant du bal, elle ne se coucha pas, afin d'être avant dix heures chez M. de Mussidan.

Aussi, lorsqu'à midi André arriva au rendez-vous, il aperçut Modeste qui déjà l'attendait.

La brave fille avait une mine de détournée. Ses joues blêmes, ses yeux rougis disaient qu'elle avait ressenti le contre-coup de toutes les douleurs de son adorée maîtresse.

Sabine n'avait pas repris connaissance. Le médecin de la maison ne paraissait pas inquiet, mais il demandait une consultation.

Voilà ce que tout d'abord Modeste apprit à André. Mais à ses pressantes questions, elle ne put rien ré-

pondre ; elle avait bien réellement dit à la vicomtesse tout ce qu'elle savait.

Cependant la conversation entre eux fut infinie, et en se quittant ils convinrent de se rencontrer matin et soir à la même place.

Pendant deux jours encore, la situation de Sabine resta la même. André menait une existence affreuse. Il passait sa vie à courir de chez lui rue de Matignon, et de là chez M. de Breulh, où souvent il rencontrait Mme de Bois-d'Ardon.

Enfin, le troisième jour, au matin, il trouva Modeste plus désolée.

La catalepsie avait cessé, mais maintenant Sabine se débattait contre les convulsions d'une fièvre nerveuse.

La fidèle femme de chambre et André étaient si bien isolés par leur douleur, qu'ils ne virent pas passer près d'eux un des domestiques de l'hôtel de Mussidan, le beau Florestan, qui allait jeter à la poste une lettre à l'adresse de B. Mascarot.

— Ecoutez, Modeste, interrompit André d'une voix à peine distincte, elle est en danger, en grand danger, n'est-ce pas ?

— Le médecin a dit qu'une crise pareille ne peut se prolonger. Avant la fin de la journée on saura : Revenez à cinq heures.

André s'éloigna de ce pas rapide, particulier aux infortunés qui ont perdu la raison. Il délirait quand il arriva chez M. de Breulh. L'idée que Sabine se mourait peut-être, et qu'il ne pouvait recueillir le dernier soupir de cette âme qui avait été toute à lui, le transportait jusqu'à la fureur.

Il perdait si bien la tête, que le moment venu d'aller chercher des nouvelles qui semblaient devoir être fatales, M. de Breulh insista pour l'accompagner.

Comme ils quittaient la contre-allée de l'avenue, ils virent une femme, Modeste, qui accourait vers eux.

— Elle dort, cria-t-elle, le médecin dit qu'elle est sauvée.

et de ce jeune homme, qu'il appelait l'amoureux de Mademoiselle.

— Ah ! murmura-t-il, que ne puis-je assister, fût-ce de loin, à ces rendez-vous !

— Mais il me semble que rien n'est plus facile, répondit Florestan.

En tirant de son gousset une ravissante petite montre d'or qui devait être un présent de l'amour, il ajouta :

— C'est à cette heure-ci, à peu près, que nos gens se retrouvent, toujours au même endroit, par conséquent, papa, si le cœur vous en dit...

— Oui, sortons.

Ils sortirent aussitôt, et craignant d'être aperçus ensemble, plus gâtés de sûreté, c'est par la rue des Capucines qu'ils gagnèrent par les Champs-Élysées.

Pour eux, l'endroit était favorable. Non loin du trottoir de l'avenue de Matignon, du côté du Cirque de l'Impératrice, s'élevait une demi-douzaine de petites boutiques en planches, où l'étaient de vieilles femmes vendant des jouets et des gâteaux à la poussière.

— Nous serons divinement derrière une de ces baraques, proposa Florestan.

La nuit tombait. Déjà des allumeurs de réverbères avec leur petite lanterne au bout d'une longue perche passaient en courant pour aller comment leur besogne en haut de l'avenue.

Cependant, on distinguait encore très-nettement les objets et les personnes.

Il y avait environ cinq minutes que l'honorable placeur était à l'affût, lorsque son digne compagnon le poussa vivement du coude :

— Attention !... disait-il, voici Modeste... pour qu'elle ne s'avise pas de venir de votre côté ! Non... elle prend sa course... Tiens !... l'amoureux est avec un de ses amis, ce soir. Allons, bon, dirait qu'il se trouve mal !... Heureusement l'amour le soutient. Voyez-vous, papa ?... A suivre.

M. le docteur Riembault a constaté que Faye a la jambe droite fracturée et porte au visage de nombreuses blessures faites avec un coup de poing américain.

Faye sera pendant 4 mois au moins incapable de travailler.

### Un drôle de cousin

Mme veuve P... a, paraît-il, à Lyon, un cousin qu'elle n'a jamais vu; or, un grand et beau garçon la visitait il y a quelques jours en lui disant: Eh! vous ne me reconnaissez plus? je suis le cousin Bailly de Lyon.

Et la confiante cousine d'embrasser le cousin et de l'embrasser pendant plusieurs jours.

Mais il n'est si bonne compagnie qu'il ne faille quitter et c'est ce qu'a fait ce pseudo-cousin, avec d'autant plus de raison, que la défiance de la dame P... commençait à s'éveiller.

Ce chevalier d'industrie qui a nom Magnon est activement recherché.

### Accident

Le bruit court ce soir que M. le général Isnard qui participe aux grandes manœuvres aurait fait aujourd'hui une chute de cheval assez grave.

Nous n'enregistrons ce fait que sous réserves, l'heure avancée ne nous permettant pas d'en vérifier l'exactitude.

### ISÈRE

#### Ouverture des écoles communales

Grenoble, 21 septembre. — C'est lundi, 3 octobre prochain, qu'aura lieu la rentrée des élèves dans les écoles communales de Grenoble.

Nous ferons remarquer que, cette année la carte d'admission dans les Ecoles, que les parents des enfants étaient obligés d'aller chercher à la mairie ne sera pas obligatoire.

Les parents n'auront qu'à conduire directement leurs enfants aux directeurs et directrices des Ecoles.

Toutefois la carte est maintenue pour les cours spéciaux, les cours d'adultes et les écoles maternelles.

#### Conseil de guerre de Grenoble

Pierre Delage, soldat au 140<sup>e</sup> de ligne, déclaré coupable: 1<sup>o</sup> De refus d'obéissance à un ordre de service à lui donné par son supérieur; 2<sup>o</sup> d'outrages par gestes et menaces, pendant le service et à l'occasion du service, envers un de ses supérieurs; 3<sup>o</sup> de rébellion envers la force armée, a été condamné à la peine de cinq ans de travaux publics.

#### Tentative de suicide

Un vieillard, âgé de 86 ans, le nommé Borel-Garin, dit Joffrey, de Nogarey, s'est précipité ce matin dans l'Isère, du haut du parapet du Pont-de-Pierre.

Deux jeunes gens, dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, ainsi que M. Faure, gantier, se sont jetés dans une barque de sauvetage et sont parvenus à la saisir et à la ramener sur le bord.

Sa famille, aussitôt prévenue, l'a fait transporter à l'hospice, où il a reçu les soins que nécessitait son état.

#### Incendie

Pontcharra, 21 septembre. — Dans la nuit du 19 septembre, le hameau de Villard-Benoît, commune de Pontcharra, a été le théâtre d'un violent incendie qui a complètement détruit une maison d'habitation, sept granges et un hangar.

Le hameau tout entier menaçait de devenir la proie des flammes: grâce au concours des pompes de Pontcharra, Chapareillon, Barreaux, Sainte-Hélène, du Lac, Lessaud, la Bussière, les Molettes et de la batterie d'artillerie détachée au fort Barraux, ce danger a pu être conjuré.

On évalue à 18,000 francs le montant des pertes.

## NOS THÉÂTRES

Nous recevons de M. Campocasso, directeur des théâtres municipaux de Lyon, la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Voulez-vous bien me servir d'intermédiaire pour donner au public lyonnais les explications que je lui dois sur le retard qu'a subi la communication faite chaque année à pareille époque de la troupe des deux théâtres pour la saison 1881-1882.

Au moment de faire afficher ce tableau, deux incidents sérieux et tout à fait imprévus sont venus modifier ma résolution, et m'imposent vis-à-vis de la presse et du public des explications plus détaillées, sur la valeur desquelles le public bien volontiers le public pour juger.

1<sup>o</sup> Mlle Marguillier, premier prix de chant au concours du Conservatoire de l'année dernière, dont je suivais depuis longtemps les progrès, prix d'opéra cette année, refuse de la manière la plus absolue d'exécuter l'engagement formel et signé qui l'attachait à ma troupe, alléguant qu'elle est réclamée par l'Opéra-Comique. L'espère encore par une dernière démarche et de nouveaux sacrifices, vaincre sa résistance fondée sur un sursis officiel qui montre le haut prix du sujet dont j'avais obtenu le concours. Mais en attendant le résultat de pourparlers qui peuvent se prolonger, j'ai dû m'adresser à Mlle Reibel, première chanteuse légère, depuis deux ans, du Grand-Opéra de Bruxelles, qui, en vue de faciliter les débuts, nous prête pour un mois l'appui de son talent.

Mlle Chevrin, engagée pour tenir l'emploi de forte chanteuse, me notifiée au dernier moment, par lettre chargée, qu'elle ne viendra pas à Lyon, d'abord pour cause de maladie, puis en raison des brouillards (sic). Fort de mon droit, du texte de son engagement, j'ai déféré aux tribunaux ces singuliers motifs, me refusant d'ailleurs à laisser s'établir cette jurisprudence des brouillards, invoquée comme motif de nullité d'un engagement.

Mais la proximité de l'ouverture du Grand-Théâtre me forçant de parer sur l'heure à cette vacance inopinée, j'ai repris avec Mlle Baux des négociations qu'elle avait ajournées, et au prix de nouveaux sacrifices, j'ai pu décider cette artiste, dont le talent a reçu la consécration lyonnaise, à différer d'une année sa résolution de suivre la carrière italienne. Elle a donc refusé, pour rester avec nous, la situation que lui assurait son magnifique traité pour l'une des premières scènes de l'Italie.

Ces contretemps multipliés viennent compliquer, aggraver à l'improviste des difficultés dont je n'ai pas à rappeler la nature et le poids (difficultés que d'ailleurs la presse lyonnaise a été unanime à signaler, dès la fin de la précédente année théâtrale). Ils auraient pu arrêter un directeur moins circonspect. Mais j'avais moi, d'autres raisons pour passer outre. D'abord l'espoir que le public lyonnais, excellent juge en matière d'art, et devenu non moins bon juge en fait d'administration théâtrale après tant d'exploitations à issues si diverses, que le public, dis-je, saura me tenir compte et de mes efforts, et des obstacles qui semblent le délier.

Puis, qu'on veuille le croire, car ce n'est que la vérité et elle peut me coûter assez cher pour que j'aie au moins le droit de le dire, j'étais appelé, entrainé à Lyon, par des motifs d'un ordre tout différent. C'est à Lyon, c'est sur vos scènes, messieurs, que je ne saurais l'oublier, que j'ai, il y a vingt ans, fait mes premiers pas dans la carrière d'administrateur.

Ces souvenirs, celui surtout de l'accueil si favorable que je reçus alors, malgré l'inexpérience de la jeunesse, me montent au point, je l'avoue, mais non libre arbitre lorsqu'il s'agit de la direction de Lyon était vacante. Sans calculer le désavantage des conditions financières fixées par des considérations que je respecte, (120,000 francs

qui restent immobilisés, pour le cautionnement seulement, dans les caisses de la ville) j'ai accepté, que dis-je, recherché l'honneur, périlleux à tous les points de vue, de revenir parmi vous; de soumettre ce que j'ai acquis d'expérience à ce public dont je connais de longue date les sautes lumières en même temps que les justes exigences. Directeur des théâtres des principales villes de France, et pendant plusieurs années du Grand-Opéra de Bruxelles, en dernier lieu et durant cinq années consécutives du Grand-Théâtre de Marseille, je crois pouvoir, non sans quelques émotions mais sans découragement, affronter une situation dont j'ai étudié tous les écueils, mais qui me permettra d'utiliser au profit des satisfactions artistiques du public mon activité ainsi que les nombreuses relations créées et consolidées durant le cours de ma carrière.

En terminant, je ne ferai pas de promesses. Mais veut-on connaître mes espérances? Il suffira d'un mot pour exprimer sur quoi je les fonde; et ce mot, il n'est pas un Lyonnais, il n'est pas un amateur qui ne le comprendre.

Au Grand-Théâtre, le concours de M. Salomon, l'éminent ténor de l'Opéra qui, pour venir parmi ses compatriotes, a refusé les offres les plus brillantes qui lui étaient faites à nouveau par l'Opéra, de M. Séguin, votre baryton si justement apprécié, de M. Queyrel, première basse noble des théâtres de la Monnaie de Bruxelles, puis du Grand-Théâtre de Marseille, et de Mlle Baux; ce concours réalise un quatuor de grand-opéra, absolument exceptionnel. — Dans l'Opéra-Comique, pour ne citer que deux noms, comme chefs de colonne, M. Engel, le ténor de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Lyrique et Mlle Marie Frinken, 1<sup>er</sup> prix d'opéra-comique cette année, au Conservatoire de Paris.

Aux Célestins, j'ai vu marcher, je fis jadis marcher les anciens Célestins, et j'ai la ferme confiance, après les quelques mois indispensables pour la constitution d'une troupe homogène, de rendre aux Lyonnais, ce spectacle dont le seul souvenir fait encore leur joie et leur orgueil légitimes.

Je ferai paraître, avant deux jours, le tableau complet du personnel du Grand-Théâtre. Une affiche ultérieure indiquera, aussitôt que le théâtre me sera remis, le jour de l'ouverture et le personnel des Célestins.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes respectueuses salutations.

CAMPOCASSO,

Directeur des Théâtres municipaux de Lyon.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Jeudi 22 septembre, 255<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil: lever, 5 h. 47; coucher, 5 h. 57. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1711). Duguay-Trouin s'empare de Rio-Janeiro.

Le ministre de la guerre vient d'adresser à MM. les généraux, commandant les corps d'armée, la circulaire suivante, au sujet de l'indemnité accordée aux capitaines d'infanterie de marine:

Mon cher général,

Une décision présidentielle du 14 septembre courant accorde aux capitaines d'infanterie qui viendront à être remontés une indemnité de 150 francs, pour donner à ces officiers le moyen de se pourvoir d'un harnachement.

Cette indemnité sera due à tous les capitaines qui auront fait l'achat d'une monture, aussi bien qu'à ceux qui l'auront reçue de l'Etat et qui n'ont pas encore touché l'indemnité de 150 francs. Il est bien entendu, en outre, qu'elle ne sera jamais perçue qu'une seule fois par le capitaine qui, s'étant remonté à ses frais, se serait défilé de son cheval et en recevrait ensuite un autre à titre gratuit.

Le ministre des postes et des télégraphes se préoccupe avec persistance d'apporter des améliorations dans l'état des employés à tous les degrés qui sont sous ses ordres.

Après les améliorations faites récemment dans l'important service des facteurs, le ministre vient de faire mettre à l'étude un projet tendant à accorder des congés aux employés des bureaux.

C'est au moyen d'un roulement habilement combiné que l'on espère parvenir à satisfaire aux justes demandes des employés sur ce point, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le personnel.

Un concours sera ouvert dans les premiers mois de l'année 1882 pour le surnuméraire dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès de M. le directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès lettres ou de bachelier ès sciences.

Le registre d'inscription sera clos à Paris le 30 novembre, sauf pour les engagés conditionnels actuellement sous les drapeaux, qui seront admis à produire leur candidature jusqu'au 15 décembre. Les demandes qui parviendront à l'administration centrale après ces délais ne pourraient être reçues que pour le concours de 1883.

Les candidats seront ultérieurement avisés du lieu de réunion de la commission devant laquelle ils devront se présenter pour subir l'examen.

La commission municipale des eaux de la ville, présidée par M. Gailleton, est allée en Savoie visiter les lieux où MM. Villard et Léger se proposent de saigner le Rhône par des puits de filtration, afin de donner de l'eau potable aux lyonnais, pendant les quatre saisons de l'année.

Le projet de M. Ralet, tendant à nous amener les eaux pures de la Loire paraît abandonné comme trop coûteux et peu praticable. On sait qu'il nécessiterait un ou plusieurs barrages pour régulariser le débit de ce fleuve capricieux qui tantôt est presque à sec et tantôt noie les villes et les villages de ses plaines inférieures. Ne serait-ce pas une raison de plus pour encourager l'entreprise de M. Ralet? Et l'Etat lui-même ne devrait-il pas concourir avec les départements intéressés à la construction de ces barrages protecteurs qui auraient ainsi le double avantage de fournir à la ville de Lyon de l'eau en abondance et de préserver la vallée de la Loire du fléau des inondations périodiques.

L'ouverture des cours à l'école supérieure préparatoire à la Mariéville, située place des Capucins, n° 3, se fera le lundi, 3 octobre.

L'enseignement donné d'après les méthodes de La Martinière et par des professeurs de cette école comprend:

L'écriture, la grammaire, la lecture, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, des notions de géométrie, l'algèbre, le physique, le dessin industriel d'après des modèles en relief.

Des exercices militaires auront lieu comme l'année précédente.

Les enfants peuvent être admis à partir de 11 ans.

La saison de la chasse donne un intérêt d'actualité à la question des oiseaux; voici quelques renseignements intéressants qu'on ne saurait trop recommander aux destructeurs de nids.

Le vanneau débarasse les chantiers du tarat, qui ronge et qui détruit le bois le plus solide.

La tourterelle et le pigeon ramier, qui sont granivores, ne se contentent pas de rechercher, pour leur nourriture, certaines baies et menus grains qui donneraient naissance à des herbes envahissantes, ils se font un régal des petits escargots.

Les canards sauvages et autres palmipèdes de passage, dont le chasseur attend impatiemment l'apparition, arrivent précisément à l'époque où de nombreux insectes, nuisibles à l'homme et aux animaux, ont déposé leurs œufs dans les eaux de nos étangs et de nos lacs.

La poule d'eau sait trouver dans herbes aquatiques, où elle circule, la punaise d'eau, digne sœur de celle des bois et de l'autre.

Le verdier, comme beaucoup d'autres oiseaux, pinsons, bouvreuils, roitelets, huppés, etc., fait la chasse la plus active aux chenilles; il en amasse une provision pour ses petits, dont l'estomac ne peut digérer les graines.

La chenille velue, que repoussent en général les autres oiseaux, est poursuivie avec acharnement par le coucou.

Au premier rang des oiseaux utiles, doit être citée la pie, qui passe sa vie à poursuivre et à détruire les insectes de toute espèce.

Tout en se promenant dans nos jardins « en pantalons jaunes, comme un oiseau qui est chez lui », suivant l'expression pittoresque de Théophile Gautier, le merle dévore à lui seul des milliers de limaces, sans compter les colimaçons et les œufs de papillons, qu'il sait parfaitement découvrir sous les feuilles où ils sont cachés.

Il n'y a pas jusqu'à l'alouette qui ne prenne une part considérable à la destruction des insectes; elle fait une guerre à outrance aux larves de fourmis, aux vers de sauterelles.

Une seule mésange apporte chaque jour à ses petits des centaines de chenilles et absorbe pour son propre compte plus de cinq cents larves ou œufs d'insectes.

« L'homme est un animal venimeux à deux pieds sans plumes. »

Telle est désormais la nouvelle définition modifiée de celle de Platon, sur l'homme, que nous donne M. Gauthier, le savant biologiste.

Des expériences faites par l'illustre professeur, il résulte que le résidu de la salive humaine, administré à desse suffisante aux oiseaux de laboratoire, constitue un poison stupéfiant de la nature du venin des serpents à sonnettes.

Vous voyez que les poètes sont des précurseurs lorsqu'ils disent de leurs héros antipathiques qu'ils ont la langue empoisonnée.

Le service d'inspection des viandes de boucherie a opéré les saisies indiquées ci-après pendant le mois d'août dernier:

1 boeuf, 13 vaches, 4 chevaux, 2 veaux, 2 porcs, 9 moutons, 9 chèvres, 343 kilos d'espèces diverses, 753 kilos 500 viandes fraîches, 33 kilos 500 salaisons.

La visite des viandes foraines a porté sur 117,979 kilos, ainsi divisés:

Viandes fraîches..... 76,829

Salaisons..... 41,150

Dans la note que nous avons insérée au sujet du train de plaisir de Lyon à La Cluse, organisé par la compagnie des Dombes, le prix de 3 fr., aller et retour, a été indiqué par erreur.

Le prix véritable est fixé à 5 fr., ainsi que cela a toujours eu lieu pour les voyages de ce genre qui ont eu lieu précédemment.

Deux orages furieux ont successivement inondé notre ville hier soir. Le premier a passé comme un ouragan des tropiques, faisant rouler par les rues les chaises placées devant les cafés, saccageant les tentes de magasins.

Les malheureux chevaux attelés aux voitures feraient de quatre pieds pour n'être pas emportés par la tempête. Quant aux cochers, ils avaient assez à faire de virer leurs véhicules dos aux rafales.

L'orage ayant éclaté subitement, c'a été dans les rues et les places publiques un sautoir qui peut général de l'effet le plus pittoresque; tout le monde portant au mains cet étendard informe, un parapluie retourné par le vent.

Deux jeunes gens qui regagnaient tranquillement leur domicile ont été attaqués, hier, à 11 heures du soir, et frappés par plusieurs individus, sur le quai d'Occident.

A leurs cris, les gardiens de la paix sont accourus, mais les malfaiteurs ont pris la fuite à leur approche et n'ont pu être rejoints.

Une enquête est ouverte.

Hier soir, un nombreux rassemblement s'était formé, sur le cours de Broches, au niveau des prés de la Buire, autour d'une femme, atteinte d'aliénation mentale, qui, dans une crise furieuse, se roula à terre, se meurtrissant la figure à coups d'ongles et poussant des cris épouvantables.

La pauvre folle, reconnue bientôt pour être une veuve P..., âgée de 61 ans, demeurant rue de la Buire, a été conduite au poste et de là dirigée sur l'asile de Bron.

Le nommé Emile Demenge, âgé de 17 ans, charbonnier, rue Cuvier, dormait hier du sommeil du juste sur un banc de la place Morand, lorsque les gardiens de la paix le réveillèrent pour l'inviter à gagner un gîte moins dangereux pour sa santé et peut-être pour sa bourse.

En témoignage de reconnaissance, Demenge, après avoir insulté les gardiens, se rua sur eux et les frappa du pied et du poing.

On devine que le dormeur peu commode a fini au violon la nuit commencée à la belle étoile.

Jamais les chiens n'avaient fait autant parler d'eux que cette année; chaque jour un nouveau méfait vient s'ajouter au passif de cette race « amie de l'homme. »

Hier, Mme Cartal, âgée de 26 ans, ménagère à Sainte-Foy-lès-Lyon, rentrait chez elle, lorsque le chien d'un de ses voisins lui sauta brusquement à la gorge et lui fit une profonde morsure au sein gauche.

La blessée a fait aussitôt cautériser la plaie et le chien a été conduit à l'école vétérinaire, où il sera l'objet d'un examen approfondi.

A la suite d'une violente querelle, les époux M..., demeurant rue Mazenod, 89, étaient allés conter leurs peines au commissaire de police.

A la sortie du bureau, le mari, peu satisfait des explications fournies par sa moitié, l'a frappée d'un vigoureux coup de poing sur la figure.

Cette fois, il a dû comparaître devant le magistrat en qualité d'inculpé et s'est vu dresser une contravention pour ivresse manifeste, tapage et voies de fait.

#### Deux tentatives de suicide avortées:

M. Giovanni, éboueur, passait hier soir, à 7 heures, sur le quai de la Guillotière, lorsqu'il vit une femme, à l'allure égarée, descendre sur le bas-pont, près du pont de l'Hôtel-Dieu et se jeter dans le fleuve.

Il se hâta d'aller à son secours et fut assez heureux pour la retirer avant qu'elle fut entraînée par le courant.

Cette malheureuse, conduite au bureau du commissaire de police, a déclaré avoir été poussée par la misère à cet acte de désespoir.

Une jeune fille, Marie G..., domestique chez M. Rat, épicier, rue du Gare, 8, a été arrêtée par des passants au moment où elle allait se précipiter dans le Rhône, du haut du pont Morand.

Elle a déclaré au commissaire de police qu'elle avait voulu se noyer parce que sa patronne l'avait accusée de lui avoir soustrait une pièce de 5 fr.

Après avoir fait de nombreuses libations dans la soirée, le nommé Jean R..., épicier, rue du Chariot-d'Or, voulut se faire servir un dernier verre chez M. Martin, débitant, rue Sainte-Marie-des-Terraux.

Celui-ci, scrupuleux observateur de la loi sur l'ivresse, ayant énergiquement refusé de servir la goutte qui aurait pu faire déborder le vase, fut grossièrement insulté et menacé par l'ivrogne.

Les gardiens de la paix, traités par lui avec le même sans-façon, l'ont conduit à la Permanence, où il aura le loisir de réfléchir.

#### Tir de l'armée territoriale

Dimanche, 25 septembre, de 8 heures du matin à 5 heures du soir, concours général et réglementaire, à 300 mètres.

Le tir réglementaire s'exécutera au choix du tireur, l'un des 4 dimanches de concours.

Tous les sociétaires, admis au non à la 1<sup>re</sup> classe, prennent part au concours général des 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre; ce concours comprend la majeure partie des prix.

Le programme et le classement des tireurs se trouvent chez M. Gonon, armurier, rue Jean-de-Tourne. Les voitures partiront à 7, 8, 9, 10 et 11 heures du matin, puis, à 1 heure, 2 heures et 3 heures de l'après-midi.

Le premier départ, place Morand, les suivants de la brasserie du Parc, située à l'extrémité du cours Vitton.

#### Association philantropique Dauphinoise

Le Comité d'initiative qui a déjà la satisfaction de compter un grand nombre d'adhérents et aura aussi celle d'avoir, après l'adoption de ses statuts parmi ses principaux membres d'honneur, MM. les sénateurs et députés de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, invitent ses compatriotes à se faire inscrire d'urgence s'ils veulent figurer parmi les fondateurs de l'Association.

Sous peu une assemblée générale aura lieu sous la présidence d'une sommité de notre vieille province du Midi.

Il est rappelé qu'une des bases fondamentales de l'Association sera la création d'une caisse de prêts, d'épargne et de crédit mutuel.

Les inscriptions sont reçues, sans frais, chez M. Laissus, rue Tupin, 9.

#### Cours de musique d'ensemble et de violon

Nous avons le plaisir d'annoncer la réouverture des cours de musique d'ensemble (trios, quatuors, etc., etc.) et de violon, fondés par M. A. Lévy, officier d'académie, chef d'orchestre du théâtre Bellecour, et qui ont obtenu un si grand et un si légitime succès l'hiver dernier, succès constaté par toute la presse lyonnaise lors de l'audition publique.

Ces cours sont répartis ainsi:

1<sup>o</sup> Cours de musique d'ensemble, 1<sup>re</sup> division

2<sup>o</sup> Cours de musique d'ensemble, 2<sup>e</sup> division

3<sup>o</sup> Cours d'accompagnement (préparatoire au cours d'ensemble).

4<sup>o</sup> Cours de violon.

Nous engageons vivement les amateurs de piano et de violon et particulièrement les jeunes professeurs de piano et de violon de profiter de ces cours, qui sont le complément indispensable d'une bonne éducation musicale.

C'est seulement en faisant de la musique d'ensemble qu'on peut acquérir les qualités constituant un musicien. Ces cours ont le grand avantage d'éveiller l'émulation des élèves. — C'est du reste le système appliqué dans tous les genres d'études; il n'en est pas de meilleur.

Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser chez M. Lévy, rue de la République, tous les jours, de 11 heures à 1 h.

#### OBSERVATOIRE DE LYON

##### Bulletin Météorologique

Lyon, 21 septembre, 4 h. du soir.

Température: Le froid s'est son apparition dans le Nord de l'Europe où la pression atmosphérique est élevée; hier matin, à 8 heures, le thermomètre s'abaissait à 2 degrés au-dessous de zéro à Xanaranda (Suède), tandis que le baromètre marquait 769 mm.

Dans l'Ouest, une forte bourrasque existe sur les Iles Britanniques et un tourbillon secondaire se forme sur le golfe de Gascogne.

Sous l'influence de ces perturbations, des mouvements orageux ont traversé nos régions pendant la nuit dernière; à 4 heures du matin, des éclairs vifs et fréquents brillèrent à l'horizon sud. Aujourd'hui le temps est couvert; le vent souffle du Sud avec une vitesse qui atteint 12 mètres à Saint-Genis et 15 au mont Verdun.

La baisse du baromètre continue.

Temps probable: pluie orageuse.

## BULLETIN FINANCIER

### Bourse de Paris

Paris, 30 septembre.

Les deux Bourses qui commencent la semaine peuvent être considérées comme une excellente épreuve du mouvement de reprise qui a succédé à la liquidation du quinquaine.

Si la généralité des valeurs a reculé légèrement en deca de la brillante clôture de samedi, ça été pour prendre une assiette plus solide.

Le 5 O/O est fermement établi à 116 60. A la résistance que ce cours oppose aux offres que la reprise a provoquées, on peut prévoir que ce n'est pas le dernier échelon qui doit être gravi.

Après la Bourse, le 5 O/O fait 116,67 1/2.

Les actions du Crédit Général Français sont demandées au comptant à 830. Ces titres, qui constituent au point de vue de la sécurité et du revenu, un placement de premier ordre, arriveront certainement à s'établir bien au-dessus du cours de 900 fr.

La Banque transatlantique est recherchée au Parquet à 637 50.

Le Crédit de France se négocie toujours aux environs de 800, avec tendance à dépasser ce prix.

Les valeurs industrielles sont calmes, mais fermes: le Gaz fait 1,635, le Suez 2,935.

